

#4ème trimestre 2024

## ACTIVITES DE CHANTIER SUR LA PERIODE

### Sur le site de la Praz :

- ✓ *Poursuite de l'aménagement de la plateforme* : Montage des tours de transferts, terrassement de l'atelier du Train Sur Pneus (TSP) en cours de finalisation, mise en place ventilation.
- ✓ *Future zone de réception et stockage des agrégats* : Poursuite opérations de génie civil, enrobés réalisés et blocs posés.
- ✓ *En souterrain* : Poursuite de l'excavation des galeries de connexion (4 fronts puis passage à 5 fronts mi-novembre), installation des convoyeurs en galerie en octobre.

### Sur le site de Saint-Martin-La-Porte :

- ✓ *Poursuite de l'aménagement de la plateforme* : Station de traitement des eaux : tests en cours pour mise en service définitive. Démontage ancienne centrale à béton. Poursuite du génie civil du parc agrégat (dalle terminée, montage des parois). Montage de la charpente de l'atelier Train Sur Pneus (TSP). Installation du pont roulant, et travaux de finition en cours. Centrale à béton bi-composant en cours de finalisation (raccordement électrique et essais en cours). Casier de séchage des boues : charpente et caniveaux eaux pluviales en cours.
- ✓ *En souterrain* : Poursuite des creusements. Installation pompes et montage de supports provisoires d'avancement. Montage de l'ISIG (outil de bétonnage de radier), d'excavation, confortement des rameaux.
- ✓ *Bandes transporteuses* : Poursuite du montage des convoyeurs et des tours de transfert 1, 2, 3 (stand-by) et 4 (terminée). Travaux au niveau du pont Ramina.

## LOCALISATION DES POINTS DE SUIVI DES RETOMBÉES DE POUSSIÈRES

### La Praz



### Saint-Martin-La-Porte

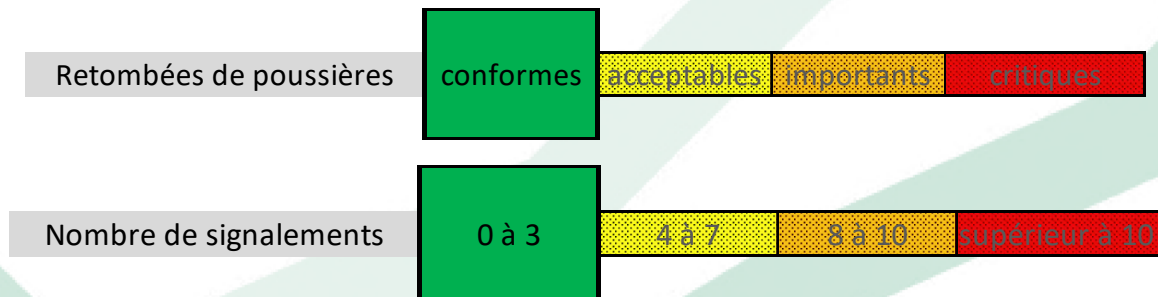


Méthode de mesure des retombées de poussières selon la norme NF X 43-014 : suivi en continu par prélèvement sur jauges pendant une durée de 1 mois, analyse de la quantité de poussières collectées.

## APPRECIATION GENERALE SUR LES EMISSIONS DE POUSSIÈRES

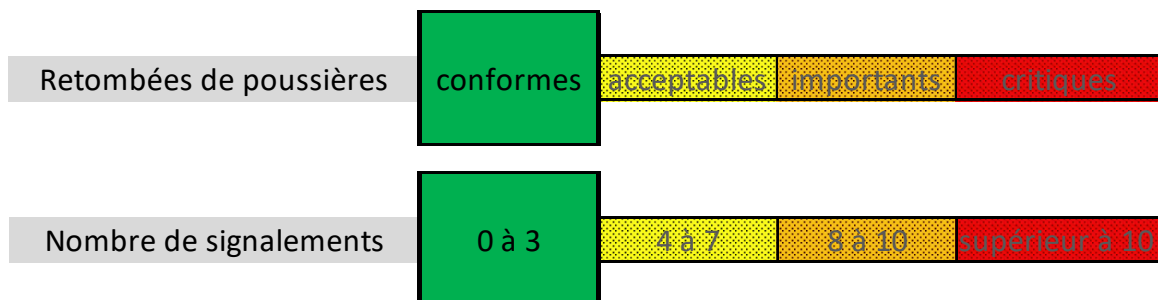
### La Praz

Les niveaux de retombées de poussières sont conformes pour tous les points sur le 4<sup>ème</sup> trimestre 2024. Un seul signalement est enregistré.



### Saint-Martin-La-Porte

Les niveaux de retombées de poussières sont conformes pour tous les points sur le 4<sup>ème</sup> trimestre. Aucun signalement n'est enregistré.



## SYNTHÈSE DES MESURES

### La Praz

ANNEE 2024	Oct-24	Nov-24	Déc-24
Conformité des valeurs mesurées (% de valeurs sous la référence de 500 mg/m <sup>2</sup> .jour) (1)	100%	100%	100%
Nombre de signalements de riverains liés aux émissions de poussières	0	1	0

### Saint-Martin-La-Porte

ANNEE 2024	Oct-24	Nov-24	Déc-24
Conformité des valeurs mesurées (% de valeurs sous la référence de 500 mg/m <sup>2</sup> .jour) (1)	100%	100%	100%
Nombre de signalements de riverains liés aux émissions de poussières	0	0	0

(1) 500 mg/m<sup>2</sup>.jour est le seuil applicable aux carrières classées à autorisation préfectorale au titre des ICPE et pris en référence pour les installations de TELT en l'absence de seuils réglementaires explicites sur les retombées de poussières. Il concerne les points de mesure implantés à proximité immédiate des premiers bâtiments accueillant des personnes sensibles (centre de soins, crèche, école) ou des premières habitations situées à moins de 1500 mètres des limites de propriétés de l'exploitation, sous les vents dominants.  
Par simplification ce seuil est appliqué à tous les points surveillés hors point témoin de manière à évaluer l'impact du chantier.

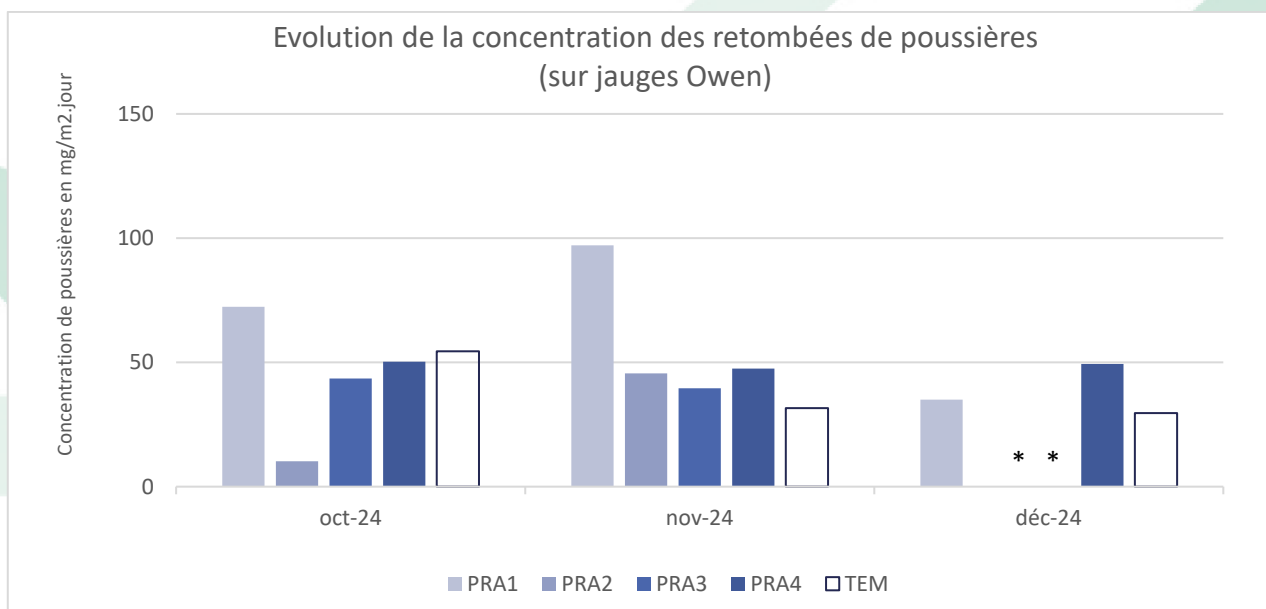
Réglementairement les concentrations à évaluer doivent être exprimées en moyenne annuelle (moyenne des valeurs mesurées sur les 12 derniers mois).

#4ème trimestre 2024

## PLUS DANS LE DETAIL...

### La Praz

Les niveaux de concentrations sont inférieurs à  $100 \text{ mg/m}^2$ . La valeur moyenne sur le trimestre pour chaque point varie de 28 à  $68 \text{ mg/m}^2$ .jour, bien en dessous de la valeur de  $500 \text{ mg/m}^2$ /jour prise en référence.

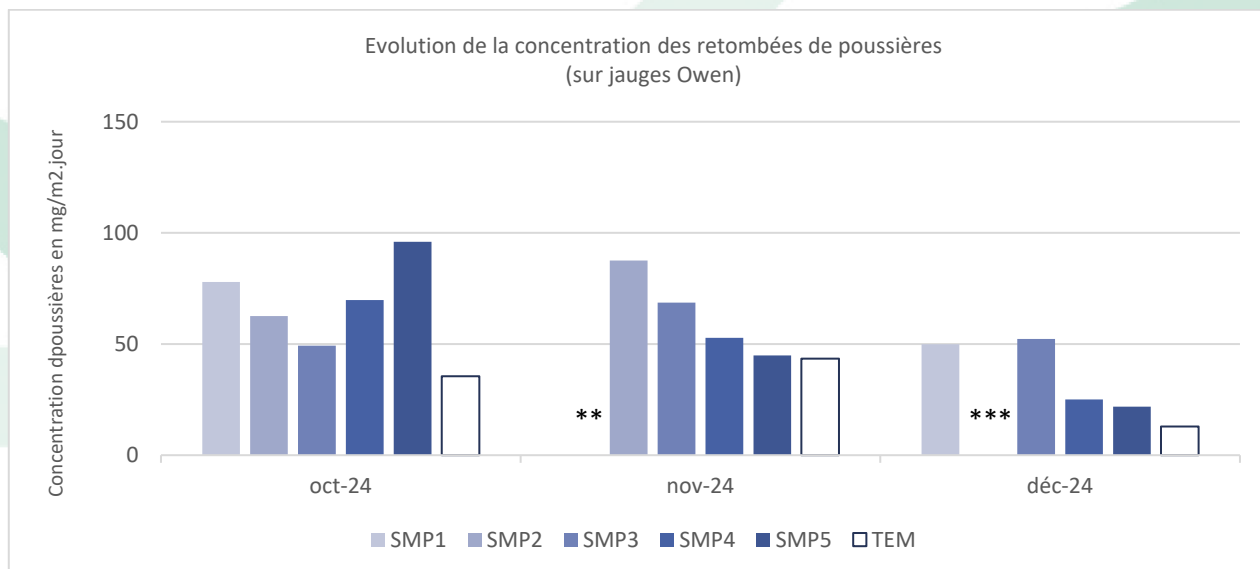


\* Les jauges des points PRA2 et PRA3 ont été cassées lors des prélèvements de décembre, l'intégralité de ces deux échantillons ont été perdus et aucun résultat n'est donc disponible pour ces points en décembre.

## Saint-Martin-La-Porte

Les niveaux de concentrations sont inférieurs à 100 mg/m<sup>2</sup>.jour sur la période. La valeur moyenne sur le trimestre pour chaque point varie de 49 à 75 mg/m<sup>2</sup>.jour, bien en dessous de la valeur de 500 mg/m<sup>2</sup>.jour prise en référence.

Pour rappel, au précédent bulletin, le point SMP2 a présenté un dépassement anormal en juillet 2024 (1 247 mg/m<sup>2</sup>.jour). Ces concentrations sont redescendues à un niveau conforme pour ce 4<sup>ème</sup> trimestre : 75 mg/m<sup>2</sup>.jour.



\*\* La jauge du point SMP1 s'est déversée en novembre durant le transport, l'intégralité de l'échantillon a été perdu et aucun résultat n'est donc disponible pour ce point en novembre.

\*\*\*La jauge échantillon SMP2 du mois de décembre a été détériorée par suite d'une erreur logistique et aucun résultat n'est disponible.

#4<sup>ème</sup> trimestre 2024

## FOCUS SUR LES SIGNALEMENTS DES RIVERAINS

### La Praz

Un seul signalement concernant des émissions atmosphériques autour de la plateforme de la Praz a été répertorié au 4<sup>ème</sup> trimestre 2024.

Date	Description de la nuisance	Localisation de la nuisance	Sources du chantier à l'origine de la nuisance	Actions correctives
25/11/24	Demande de communication des rapports de qualité de l'air en lien avec les fumées rejetées par les évacuations du tunnel. Évocation des problèmes de santé familiale.	Lotissement EDF	Tunnel	La fumée visible qui sort du tunnel est de la vapeur d'eau. Des mesures systématiques et en continu sont réalisées sur les émissions de 8 gaz différents et sur les poussières en tunnel afin de protéger la santé des travailleurs.

### Saint-Martin-La-Porte

Aucun signalement concernant les émissions de poussières autour de la plateforme à Saint-Martin-la-Porte, n'a été répertorié au 4<sup>ème</sup> trimestre 2024.

**TELT reste attentif aux besoins des riverains pour remédier aux situations de gêne occasionnée par les émissions de poussières générées par le chantier.**

**Un numéro unique est à votre disposition pour signaler d'éventuelles nuisances :**  
**04 85 98 98 98**